

RCS : VILLEFRANCHE - TARARE

Code greffe : 6903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00570

Numéro SIREN : 900 824 095

Nom ou dénomination : A-Z Distribution fruits legumes

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2023 sous le numéro de dépôt B2023/005270

Désignation de l'entreprise <u>AZ DISTRIBUTION FRUITS ET LEGUMES</u>										Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>395 RUE DU NIL 69220 BELLEVILLE</u>																									
SIRET <table><tr><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>8</td><td>2</td><td>4</td><td>0</td><td>9</td><td>5</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>3</td></tr></table>												9	0	0	8	2	4	0	9	5	0	0	0	1	3
9	0	0	8	2	4	0	9	5	0	0	0	1	3												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1</u> <u>9</u> Durée de l'exercice précédent * <u> </u> <u> </u>																									
										Exercice N clos le															
										3 1 1 2 2 0 2 2															
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																				
		Autres *	014		016																				
	Immobilisations corporelles *		028		030																				
	Immobilisations financières * (1)		040		042																				
	Total I (5)		044		048																				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																			
		Marchandises *		060		062																			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	6 261	070			6 261																
		Autres * (3)		072	11 494	074			11 494																
	Valeurs mobilières de placement		080		082																				
	Disponibilités		084	100	086				100																
	Charges constatées d'avance *		092		094																				
Total II		096	17 855	098				17 855																	
Total général (I + II)				110	17 855	112				17 855															
PASSIF										Exercice N 1		NET													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120					100															
	Écarts de réévaluation				124																				
	Réserve légale				126																				
	Réserves réglementées *				130																				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131		)	132																	
	Report à nouveau				134																				
	Résultat de l'exercice				136				6 193																
	Subventions d'investissement				137																				
	Provisions réglementées				140																				
	Total I				142				6 293																
Provisions pour risques et charges								Total II	154																
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156				192																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																				
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166				6 355																
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169		)	172	5 015																
	Produits constatés d'avance				174																				
	Total III				176				11 563																
Total général (I + II + III)								180	17 855																
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195																	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182																	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184																	
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																									

AZ DISTRIBUTION FRUITS ET LEGUMES

395 RUE DU NIL

69220 BELLEVILLE

LIASSE FISCALE 31/12/2022 IS / RS

Période du 01/06/2021 au 31/12/2022

édité le 13/10/2023

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

AZ DISTRIBUTION FRUITS ET LEGUMES

Néant ☐ *Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13/11/2022

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	101 814
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214	
		Services *			217		218	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitations reçues						226	
	Autres produits						230	
			Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	101 814
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	61 854
	Variation de stocks (marchandises) *						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	19 442
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	579
	Rémunérations du personnel *						250	7 739
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	4 250
	Dotations aux amortissements *						254	
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges		{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	
			{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
		Total des charges d'exploitation (II)				264	93 865	

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)								270 7 950
Produits financiers	(III)	280				Charges financières	(V)	294
Produits exceptionnels	(IV)							290
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347					300 453
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôt sur les bénéfices *	(VII)							306 1 304

2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)								310 6 193
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312 6 193		314

Régimérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318							
	Provisions non déductibles *				322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324							
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		2 504					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249		251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999							
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997					
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987		342					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989							
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138							
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991										
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344							
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septidécies)	993							
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit				346		350				
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643						
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647						
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641						
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649						
		RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	8 697	354
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356				
Déficits antérieurs reportables *				dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	8 697	372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

DGFIP N°2033-B-SD 2023

Extension

[illegible]

SASU AZ DISTRIBUTIONS
Au capital de : 100 €
Siège social : 395, Rue du NIL
69220 BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS

R. C. S : 900 824 095 - VILLEFRANCHE TARARE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle
Du 13/10/2023
COMPTES ANNUELS CLOTURES LE 31/12/2022

L'Actionnaire De La Société Par Actions Simplifiées AZ DISTRIBUTIONS au capital de 100 €, divisé en 10 actions de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convention de la Présidence.

Est Présent :

- Mr. FEDA Masood

Propriétaire de dix actions,

Ci : 10 actions

TOTAL : 10 actions

L'actionnaire étant présent, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Mr. **FEDA Masood** préside la réunion en sa qualité de président.

Le Président rappelle qu'il s'est réuni à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la présidence sur l'activité de la Société, et sur les comptes de l'exercice clos le : **31/12/2022**
- Affectation du résultat
- Renouvellement du mandat du président

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- L'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au **31/12/2022**

- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret n°67-236 du 23 mars 1967, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion et du rapport spécial de la présidence.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

Première résolution :

L'actionnaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la présidence relatif à l'exercice clos le 31/12/22 approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un **bénéfice** de **6.193 €**. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion de la Gérance.

L'actionnaire approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles qui est de 2.504 €.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'actionnaire décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

- Report à nouveau	0
- Résultat de l'exercice	6.193

Total	6.193 €
- Distribution de dividendes	0

- Solde à reporter à nouveau	6.193 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'actionnaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce, prend acte que ce rapport ne mentionne l'existence d'aucune convention.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'actionnaire, prenant acte de l'expiration du mandat de **Mr. FEDA Masood** président de la **S.A.S AZ DISTRIBUTIONS** décide de renouveler ledit mandat pour une durée de 1 année venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023**. Le Président continue d'exercer les mêmes pouvoirs que ceux attribués précédemment et de percevoir la même rémunération.

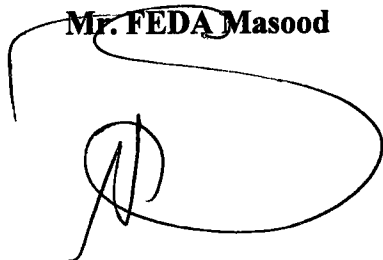
Cette résolution est adoptée, Mr. **FEDA Masood** présent à la réunion déclare accepter le renouvellement de son mandat.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à **16 heures**.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par tous les actionnaires présents ou par leurs mandataires, après lecture.

Mr. FEDA Masood

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a vertical stroke.

SASU AZ DISTRIBUTION

Au capital de : 100 €

Siège social : 395, Rue du NIL

69220 BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS

R. C. S : 900 824 095 - VILLEFRANCHE TARARE

**AFFECTATION DU RESULTAT DU 13/10/2023
SUR LES COMPTES CLOTURES AU 31/12/2022**

Première solution :

La collectivité des actionnaires décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

- Report à nouveau	0
- Résultat de l'exercice	6.193

Total distribuable	6.193 €
- Distribution de dividendes	0

- Solde à reporter à nouveau	6.193 €

La collectivité des actionnaires reconnaît en outre :

- Qu'il y a eu une distribution de dividendes au titre de l'exercice clos.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

LA PRESIDENCE

